

L'élaboration du nouveau plan local d'urbanisme se poursuit

Une réunion concernant le PLU a eu lieu mercredi dernier. Elle faisait suite à la phase de diagnostic, à l'élaboration du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et à des réunions de quartiers. Comme partout ailleurs en termes d'urbanisation, les choses vont changer et ce de manière drastique. L' incontournable du moment, c'est le mot densification.

Objectif : 25 à 30 logements par hectare

Exit les 18 hectares constructibles, le nouveau PLU de la commune en affiche presque 10 de moins avec seulement 0,15 hectare en extension pure et 7,91 hectares dans l'enveloppe urbaine (zone déjà bâtie où il reste des poches).

« Le prochain PLU permettra

potentiellement de construire de 112 à 136 logements supplémentaires d'ici une dizaine d'années », introduit Gabrielle Mollier, de l'agence Vial et Rossi, en charge du dossier. L'objectif : 25 voire 30 logements par hectare lorsque la moyenne actuelle est de 10.

Pour comprendre ce que sera Sainte-Hélène demain, le cabinet a explicité ses cinq OAP (orientations d'aménagement et de programmation) situées au Rotex, Nant-Perrin, Oratoire (en face du syndicat des eaux), bourg centre et Rochasaix.

Les OAP exposent la manière dont la collectivité souhaite mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager des quartiers ou des secteurs de son territoire. Exemple ? Du côté du bourg centre (20 à 22 logements), les constructions



La réunion, mercredi, salle polyvalente du Vernay, s'est terminée, fait assez rare, par les applaudissements du public.

pourront avoir deux étages, plus les combles. Le stationnement sera prioritairement souterrain et des commerces sont envisagés. Tous les autres projets sont de type rez-de-chaussée, plus un étage, plus les

combles.

Du côté du Nant Perrin, l'aménagement se veut plus qualitatif avec des espaces réservés pour les jeux d'enfants et des jardins.

Une enquête publique bientôt ouverte

En octobre, le PLU sera arrêté par le conseil municipal avant d'être envoyé aux personnes publiques associées pour avis, puis soumis à l'enquête publique.

Le maire, Daniel Tavel, a invité les habitants à s'exprimer et s'est dit prêt à recevoir tout le monde pour discuter au cas par cas. « Nous avons déjà reçu beaucoup de personnes et nous avons essayé de faire au mieux. On nous oblige à boucher les trous, c'est un travail long, contraignant. Rien n'est jamais parfait. »

Parfait ou non, si le dossier suit son cours, le PLU sera approuvé en avril 2019 par le conseil et pourra s'appliquer pour les années à venir.